

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, EDUCATION / JEUNESSE, RENTRÉE SCOLAIRE — RENTRÉE
SCOLAIRE : LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
POURSUIT SA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT
SCOLAIRE

1 DOCUMENT - Publié le 1 septembre 2022

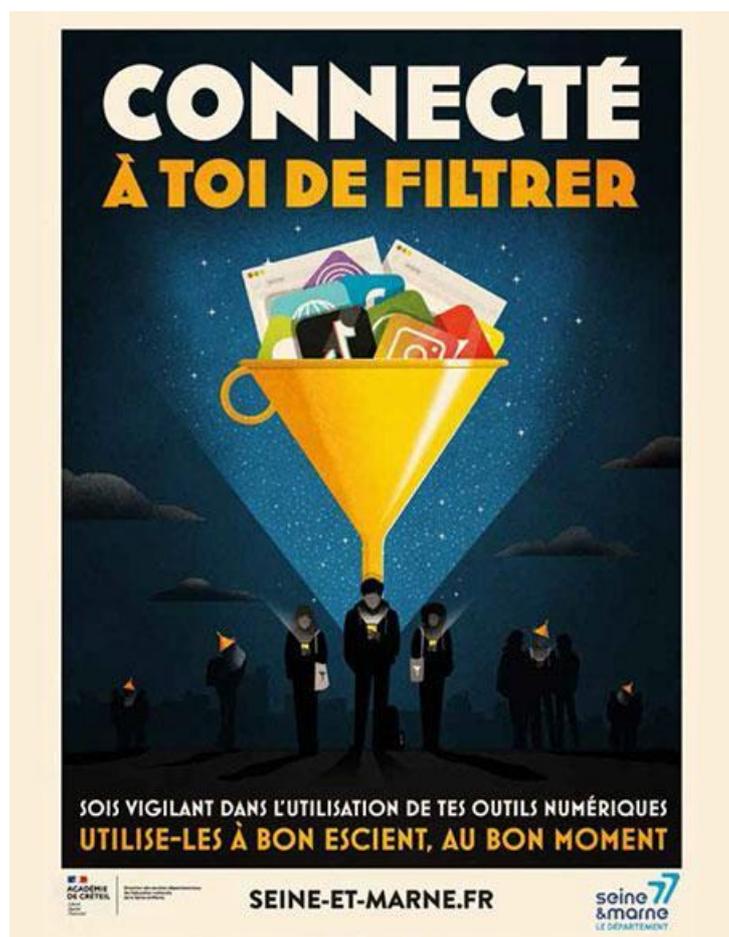


Communiqué de presse - Rentrée scolaire 2022

PDF-736.89 Ko



TÉLÉCHARGEMENT



Campagne pour sensibiliser à l'usage des outils numériques
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Dans la continuité de son plan départemental de lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement, le Département de Seine-et-Marne déploie un nouveau plan d'action à la rentrée pour sensibiliser les élèves de ses 129 collèges du territoire aux bonnes pratiques numériques. En partenariat avec l'illustrateur Mathieu Persan et en lien avec l'Éducation nationale, le Département a réalisé une campagne pédagogique afin de sensibiliser les collégiens à l'utilisation des écrans et au bon usage des outils numériques.

À travers cette nouvelle campagne, l'objectif du Département est de donner aux collégiens les outils et les ressources nécessaires au développement des compétences qui leur permettront d'identifier les dangers du web et de devenir acteurs de leur sécurité et de celle des autres. Le Département souhaite également sensibiliser les professionnels travaillant dans les collèges à la surexposition des enfants aux écrans par le biais notamment de conférence.

« Dès la rentrée 2021, nous avons fait de la jeunesse notre priorité en lançant une campagne de lutte contre le harcèlement scolaire. Grâce au travail mené avec les acteurs concernés et l'Éducation nationale, le Département a depuis structuré un véritable plan d'actions pour lutter contre ce fléau qui touche, en France, 700 000 élèves par an. Pour cette rentrée 2022, nous avons souhaité mettre l'accent sur une problématique qui concerne aussi l'ensemble des jeunes, en cohérence avec notre engagement contre le cyberharcèlement. Notre priorité sera toujours de protéger nos collégiens », déclare Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne.

Pour cette campagne, le Département a fait appel à l'illustrateur Mathieu Persan, connu notamment pour avoir réalisé l'affiche de la mission ALPHA de Thomas Pesquet. *« À travers cette affiche, j'ai voulu montrer la nécessité de filtrer les informations que l'on reçoit d'internet et des réseaux sociaux. Le web étant un endroit peu régulé, beaucoup d'informations qui y circulent sont fausses. Les conséquences, on le constate tous les jours, peuvent être dramatiques. C'est pourquoi l'apprentissage des outils du numérique est fondamental »,* commente Mathieu Persan, illustrateur.

Au collège, plusieurs actions de sensibilisation sont déjà portées par le Département comme la mise à disposition de la malle de l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Le Département donne également accès aux nouvelles ressources éducatives à tous grâce à l'environnement numérique de travail (ENT) afin de préparer les collégiens à leur citoyenneté numérique. D'autres outils sont proposés par le Département en partenariat avec l'Éducation nationale : les plateformes Myclasse77 et Mystage77, ou encore l'explorateur des métiers. En plus, le Département équipe plusieurs collèges de matériel pour créer des web-radios et studio médias dans le but de développer les compétences des élèves et les outiller face à la multiplication de l'information.

La brigade des médiateurs fait sa rentrée

Dans le cadre de sa lutte contre le harcèlement scolaire, le Département a recruté entre juin et septembre 2022, 12 médiateurs pour le climat scolaire qui sont affectés dès la rentrée dans 12 collèges du Département, chacun dans un district, selon le découpage de l'Éducation nationale. Objectif : mener des actions de prévention et d'intervention en gestion de conflits aux abords et au sein des collèges du territoire. Ces médiateurs ont été formés à la communication non violente via différents acteurs (interne, association France médiation, CNFPT, SDIS) et bénéficient d'une formation continue. Au programme : la sécurité dans les usages numériques, gestion des conflits, comprendre et repérer les situations de harcèlement, animer un projet en médiation scolaire, la laïcité, l'ad

olescent et sa relation à l'autorité, formation aux premiers secours, etc. L'année 2022/2023 sera une année d'expérimentation pour cette brigade des médiateurs.

Restauration scolaire : le Département vient soutenir le pouvoir d'achat des familles

Le Département assure la restauration dans les 129 collèges publics du territoire, détermine l'évolution des tarifs pratiqués et propose aux ménages les plus modestes une aide à la restauration scolaire via son dispositif Cantinéo77. Avec près de 50 000 collégiens demi-pensionnaires en Seine-et-Marne, le Département assure chaque année 6 millions de repas. Dans un contexte de hausse générale des prix et compte tenu de la contrainte générale pesant sur le pouvoir d'achat des familles seine-et-marnaises, le Département a décidé de geler l'ensemble des tarifs actuels de la restauration scolaire pour l'année 2022-2023. L'impact budgétaire de cette mesure en faveur des ménages seine-et-marnais est évalué à 180 000€. De plus, pour cette rentrée 2022, le Département a souhaité renforcer le soutien économique apporté aux familles, à la fois par l'introduction d'une plus grande progressivité dans le dispositif Cantinéo77 existant et en élargissement le périmètre de bénéficiaires. Ainsi, le nombre prévisionnel de bénéficiaires de Cantinéo77 à la rentrée 2022 augmentera de plus de 53% pour dépasser les 13 700 élèves.

Le Département a investi 7,2 M€ dans les collèges cet été

L'éducation et la jeunesse sont au cœur de l'action du Département. Afin d'offrir aux collégiens et aux équipes éducatives un cadre de travail propice à leur épanouissement et leur réussite, le Département mobilise de nombreux moyens et développe une politique éducative solide et active. L'entretien et la rénovation des collèges existants font partie des priorités du Département.

Cet été, de nombreuses opérations de travaux ont été réalisées dans les collèges afin d'accueillir les collégiens à la rentrée dans de meilleures conditions. Ainsi, 71 collèges ont fait l'objet de travaux d'entretien au cours de cet été, pour un budget de plus de 7,2 M€.

Contacts presse :

- Anne-Laure Boinnard – 06.79.38.52.96 – anne-laure.boinnard@departement77.fr ;
- Pauline Maingre – 06.72.84.70.49 – pauline.maingre@departement77.fr